

RCS : TROYES Code greffe : 1001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TROYES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00395 Numéro SIREN : 840 934 525 Nom ou dénomination : 3B RHONE ALPES
--

Ce dépôt a été enregistré le 16/01/2024 sous le numéro de dépôt 552

2018 B 395
2024/552

14/12/23

3B RHONE-ALPES
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 19 bis rue de la Douane
10600 LA CHAPELLE ST LUC
840 934 525 RCS TROYES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 518 242,62 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	518 242,62 euros
A titre de dividendes aux associés	518 242,62 euros
Soit 3 454,95 euros par part	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 518 242,62 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 1^{er} août 2023.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

55 057,00 euros, soit 367,05 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 55 057,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

119 788,95 euros, soit 798,59 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 119 788,95 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 3B RHONE ALPES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		111 Route de Chassagne 69360 TERNAY		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		8 4 0 9 3 4 5 2 5 0 0 0 2 2		Néant		☐	
				Exercice N clos le		31/12/2022	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	56 050	AO	4 159	51 891
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	20 699	AS	13 114	7 585
		Autres immobilisations corporelles	AT	47 701	AU	30 543	17 157
		Immobilisations en cours	AV	1 310	AW		1 310
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	3 660	BI		3 660
TOTAL (II)			BJ	129 421	BK	47 817	81 604
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	30 919	BU		30 919
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 094 662	BY		1 094 662
		Autres créances (3)	BZ	73 768	CA		73 768
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
Comptes de régularisation	DIVERS	Disponibilités	CF	319 500	CG		319 500
		Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
		TOTAL (III)	CJ	1 518 851	CK		1 518 851
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	1 648 272	IA	47 817	1 600 455
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

"COPIE CERTIFIÉE"

COMPTE À L'ORDRE

A. La Chapelle, le 30/06/2023

2050 - Bilan Actif

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 3B RHONE ALPES		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 500)			DA	1 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	150
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	518 242
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	519 893
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	140 652
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	793 843
	Dettes fiscales et sociales			DY	139 340
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régul.	Autres dettes			EA	6 726
	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	1 080 562	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 600 455	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
		Écart de réévaluation libre		ID	
		Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	979 765
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	1 923	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 3B RHONE ALPES		Néant ☐ *				
		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	5 256 895	FB		FC 5 256 895
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF
		FG	4 702	FH	12 774	FI 17 477
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	5 261 598	FK	12 774	FL 5 274 372
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP 9 479	
	Autres produits (1) (11)				FQ 1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS 2 668 604
	Variation de stock (marchandises)*					FT (6 195)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU 450 278
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 1 308 354
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX 11 701
	Salaires et traitements*					FY 146 592
	Charges sociales (10)					FZ 3 405
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA 14 980
						GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE 143	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG 685 988
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM
	Différences positives de change					GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO
	Total des produits financiers (V)					GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 665
	Différences négatives de change					GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT
	Total des charges financières (VI)					GU 665
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV (665)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW 685 323

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Désignation de l'entreprise										SARL 3B RHONE ALPES										Néant ☐ *	
												Exercice N									
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion												HA								
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *												HB								
	Reprises sur provisions et transferts de charges												HC								
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)												HD								
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)												HE								
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *												HF								
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)												HG								
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)												HH								
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)														HI							
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise												(IX)	HJ								
Impôts sur les bénéfices *												(X)	HK	167 081							
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)												HL	5 283 853								
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)												HM	4 765 611								
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)														HN	518 242						
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme												HO							
	(2)	Dont	produits de locations immobilières												HY						
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)												IG						
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *												HP						
			- Crédit-bail immobilier												HQ						
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)												IH							
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées												IJ							
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées												IK							
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)												IX							
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)												RC							
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)												RD							
	(9)	Dont transferts de charges												A1	9 479						
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)												A2							
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5																			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)												A3							
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)												A4							
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9													
				Dont cotisations facultatives Madelin	A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8													
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :												Exercice N								
													Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels							
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :												Exercice N								
													Charges antérieures	Produits antérieurs							

SARL 3B RHONE ALPES

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe des comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 3B RHONE ALPES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 600 456 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 518 243 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 04 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres postes d'immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles				
- Terrains		56 051		56 051
- Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements et aménagement des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels	22 361		1 661	20 700
- Installations générales, agencements aménagement divers	2 355	5 760		8 115
- Matériel de transport	29 750	7 680		37 430
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 065	1 091		2 156
- Emballages récupérables et divers - Immobilisations corporelles en cours - Avances et acomptes		1 310		1 310
Immobilisations corporelles	55 531	71 892	1 661	125 762
- Participations évaluées par mise en équivalence - Autres participations - Autres titres immobilisés - Prêts et autres immobilisations financières	3 660			3 660
Immobilisations financières	3 660			3 660
ACTIF IMMOBILISE	59 191	71 892	1 661	129 422

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		71 892		71 892
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		71 892		71 892
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1 661		1 661
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		1 661		1 661

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres postes d'immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles				
- Terrains		4 159		4 159
- Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements et aménagements des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 636	4 140	1 661	13 115
- Installations générales, agencements aménagements divers	544	375		919
- Matériel de transport	22 253	6 289		28 542
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 065	17		1 082
- Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles	34 498	14 981	1 661	47 817
ACTIF IMMOBILISE	34 498	14 981	1 661	47 817

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 172 091 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 660		3 660
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 094 663	1 094 663	
Autres	73 768	73 768	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1 172 091	1 168 431	3 660
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Debit.cred.div.prod.à recevoir	1 920
Total	1 920

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 080 563 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 924	1 924		
- à plus de 1 an à l'origine	138 728	37 931	100 797	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	793 844	793 844		
Dettes fiscales et sociales	139 341	139 341		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 726	6 726		
Produits constatés d'avance				
Total	1 080 563	979 765	100 797	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	150 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	28 443			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	51 617
Banques intérêts courus	1 924
Conges à payer	1 993
Org.soc. ch./conges payés	797
Etat autres charges à payer	4 061
Total	60 392

Notes sur le compte de résultat
Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	4 703	12 775	17 477
Ventes de marchandises	5 256 896		5 256 896
Produits des activités annexes			
TOTAL	5 261 598	12 775	5 274 373

SARL 3B RHONE ALPES

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Autres annexes

Tableau des emprunts et échéancier prévisionnel

Libellé Organisme Capital Taux d'intérêt	1er verst.	Solde au 01/01/2022	Mouvements		Solde au 31/12/2022	Capital restant dû		
	Durée		Souscrit	Remboursé		- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
	Conclu							
	Fin							
EMPRUNT BPALC 21 676.24 €	05/05/2019	6 134,02		6 134,02	0,00			
BPLC	38 Mois							
21 676,24	15/04/2019							
0,90 %	06/11/2022							
EMPRUNT BPALC 30 000 €	25/08/2019	11 037,00		10 081,59	955,41	955,41		
BPLC	38 Mois							
30 000,00	31/07/2019							
0,90 %	26/02/2023							
EMPRUNT BPALC TRAVAUX 150 000,00	04/09/2022		150 000,00	12 226,97	137 773,03	36 975,57	100 797,46	
BPLC	48 Mois							
150 000,00	04/08/2022							
1,20 %	04/08/2026							
201 676,24	TOTAUX	17 171,02	150 000,00	28 442,58	138 728,44	37 930,98	100 797,46	

Tableau des emprunts et échéancier prévisionnel

ECHEANCIER PREVISIONNEL

Banque N° prêt / Libellé	Année	Montant	Durée (Différé)	Taux (%)	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2026	31/12/2027	Date Fin
BANQUE POP. LC	04/2019	21676	38	0,9000	6 159,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	06/11/2022
1 : EMPRUNT BPALC 21 676.24 €											
BANQUE POP. LC	07/2019	30000	38	0,9000	10 139,40	956,21	0,00	0,00	0,00	0,00	26/02/2023
2 : EMPRUNT BPALC 30 000 €											
BANQUE POP. LC	08/2022	150000	48	1,2000	12 808,64	38 425,92	38 425,92	38 425,91	25 617,28	0,00	04/08/2026
3 : EMPRUNT BPALC TRAVAUX 150 000 €											
Total échéances					29 107,68	39 382,13	38 425,92	38 425,91	25 617,28	0,00	
Dont Intérêts					665,10	1 451,15	1 004,18	552,67	114,80	0,00	